2AIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 4-6 Boulevard de Chinon
37510 BALLAN MIRE
843 519 828 RCS TOURS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 2 AVRIL 2026

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 octobre 2025 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Par la Gérance

